

Commune de Sanry sur Nied
30, rue Principale
57 530 SANRY-SUR-NIED



P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme de Sanry Sur Nied

3 - ORIENTATION D'AMENAGEMENT



Date édition : Octobre 2014

Approbation du PLU par DCM le 15 octobre 2014

Cachet de la mairie et signature du Maire

ARCHITECTURE & ENVIRONNEMENT

4, rue des Grains - 57 100 THIONVILLE
Tél: 03.82.88.40.96 / Fax: 03.82.34.26.92

1 – Préambule.....	p3
2 – Orientations sectorielles d'aménagement.....	p4
2.1 Secteur 1AU et 2AU	

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sanry sur Nied comprend des orientations sectorielles d'aménagement qui visent à définir les conditions d'urbanisation de plusieurs secteurs amenés à connaître des développements urbains à plus ou moins long terme, et principalement à vocation d'habitat.

Les aménagements voulus par la commune sur ces différents secteurs consistent à la réalisation de trames viaires en connections avec le tissu urbain existant, de façon à former une colonne vertébrale, qui viendra organiser le développement de ces nouveaux quartiers.

Un point important est le respect du cadre naturel environnant, d'où la nécessité d'apporter une solution paysagère sur les franges de ces nouveaux quartiers, tout particulièrement ceux implantés en entrée de village.

Ces nouveaux secteurs sont:

- > Secteur 1AU
- > Secteur 2AU

2 - ORIENTATIONS SECTORIELLES D'AMENAGEMENT

2.1 Secteur 1AU et 2AU



> Secteur 1AU et 2AU – Entrée de ville par RD n°67

PRESENTATION DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS COMMUNAUX :

1) Réaliser une véritable greffe sur le village :

C'est un point essentiel du parti d'aménagement pour éviter de déboucher sur une addition de secteurs sans parti dominant et sans raccord sur le tissu existant.

Ainsi, le schéma d'aménagement propose à terme 4 points d'ancrage sur le village :

- un accès au sud proche de l'entrée du village
- un ancrage sud/ouest près de la salle communale
- une entrée au nord.

À partir de ces points d'ancrage, la zone sera irriguée par un réseau de voies, chemin piéton et placette autour desquels viendront s'implanter les différentes habitations.

L'objectif communal étant de proposer un aménagement qui « colle » le plus possible au village et qui termine l'urbanisation de Sanry sur Nied.

2) Répartition des affectations :

La zone 1AU est tournée vers l'habitat individuel qui pourra être isolé, jumelé ou groupé.

3) Capacité d'accueil de la commune :

Sanry sur Nied a une population actuelle de 340 habitants, l'objectif communal en matière d'effectif est d'atteindre à terme environ 375 habitants répartis ponctuellement dans le tissu villageois (réhabilitation d'ancienne ferme à l'entrée) et essentiellement dans ce nouveau secteur Est.

L'augmentation de population est importante car elle est le reflet de l'attractivité de Sanry sur Nied au sein de la communauté de communes.

Afin de maîtriser ce développement, la commune souhaite phaser la réalisation de ces opérations en deux tranches :

- phase 1 : le secteur sud pour une surface d'environ 2 ha 78.
- phase 2 : le secteur nord pour une surface d'environ 1 ha 16.

Dans le souci de favoriser un habitat de type villageois, la densité envisagée se rapproche de 15 logements à l'hectare.